

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 8 septembre 2009 à 19 h 40, à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Line Lecours
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Lise Marchand
Monsieur Alain Gervais	Monsieur Maurice Poudrier
Madame Johanne Harvey	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Monsieur Réal Julien	Monsieur Marco Trottier
Monsieur Serge Lafontaine	Madame Nicole Trudel
Madame Brunelle Lafrenière	

ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Christian Lafrance	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de monsieur Stéphane Saint-Amour, citoyen de Ville de La Tuque, secteur Parent, d'une journaliste de Radio-Canada ainsi que d'une journaliste et d'un photographe du journal Le Nouvelliste.

---

Président(e)

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 30 0909** : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0909-01 soit adopté en y ajoutant l'article suivant:

6.1 Condoléances.

Adopté unanimement

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 31 0909** : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 août 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, décrit au document 0909-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame la présidente Danielle Bolduc invite les personnes présentes à prendre la parole.

Sur ce, monsieur Stéphane Saint-Amour intervient au nom des parents des élèves de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur Parent.

Monsieur Saint-Amour rappelle que les parents refusent toujours que leurs enfants fréquentent l'école, étant contre le fait qu'il y ait un seul groupe pour les niveaux au préscolaire et au primaire. Monsieur Saint-Amour mentionne que les parents sont contre l'abolition du poste d'une enseignante et demande à la commission scolaire de recréer deux groupes et d'ajouter une enseignante.

S'ensuivent alors des échanges avec la présidente et le directeur général. Lors de ceux-ci, il est notamment fait part de la décroissance de la clientèle scolaire à l'école, du financement des paramètres enseignants alloués par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et du fait que malgré l'abolition du poste de l'enseignante, celle-ci demeure affectée à l'école en raison de l'exercice d'un droit de refuser une affectation à plus de 50 kilomètres du lieu de domicile. Monsieur Claude Leclerc souligne donc, que dans les faits, ce sont deux enseignantes qui sont présentes pour le préscolaire et le primaire mais dans un seul groupe, et ce, pour 14 élèves. Monsieur Leclerc indique également que l'organisation pédagogique et physique peut être adaptée afin d'offrir un enseignement de qualité. Il réfère notamment au décroisement selon les matières et au travail en équipe comme cela se fait dans d'autres écoles. Il y a nécessité à une ouverture pour faire autrement, compte tenu de la situation de cette école.

---

Président(e)

Monsieur Saint-Amour rappelle que l'enseignante au primaire sera en congé sabbatique à compter de janvier. Monsieur Claude Leclerc mentionne que des ressources seront alors réaffectées afin de tenir compte de cette situation et que les modalités afférentes seront déterminées ultérieurement.

Monsieur Saint-Amour fait part de sa déception quant à la position de la commission scolaire et souligne que les parents continueront leurs démarches.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par la Direction générale. Des recommandations sont alors successivement soumises par monsieur Claude Leclerc.

Poste de régisseur  
aux Services des  
ressources  
matérielles et de  
l'informatique.

**RÉSOLUTION 32 0909 :**

CONSIDÉRANT que monsieur Réjean Durocher, régisseur aux Services des ressources matérielles et de l'informatique a remis sa démission pour fins de retraite;

CONSIDÉRANT, par suite, qu'un poste de régisseur aux Services des ressources matérielles et de l'informatique est vacant depuis le 30 juin 2009;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie procède au comblement de ce poste par suite de la recommandation de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE qu'un poste de régisseur aux Services des ressources matérielles et de l'informatique soit ouvert et affiché à l'interne et à l'externe;

QUE soit formé un comité de sélection ayant pour mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires quant au choix de la personne candidate à ce poste;

QUE ce comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- ✓ madame Nicole Thiffault-Marchand, commissaire;
- ✓ madame Line Lecours, commissaire;
- ✓ madame Nicole Trudel, commissaire;
- ✓ monsieur Claude Leclerc, directeur général;
- ✓ monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique.

Adopté unanimement

---

Président(e)

Délégation au  
comité consultatif  
de la politique du  
sport (Ville de  
Shawinigan)

**RÉSOLUTION 33 0909** :

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan a institué un comité consultatif de la politique du sport;

CONSIDÉRANT que la composition du comité consultatif prévoit un membre représentant les écoles primaires, un membre représentant les écoles secondaires et un membre du conseil des commissaires représentant la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que monsieur Réal Julien soit désigné pour agir comme membre du comité consultatif de la politique du sport et qu'il représente le conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie au sein de ce comité.

Adopté unanimement

Par la suite, et eu égard aux sujets présentés par les commissaires, une résolution de condoléances est adoptée.

Condoléances

**RÉSOLUTION 34 0909** :

CONSIDÉRANT que monsieur Alain Boulianne, frère de monsieur Denis Boulianne, ancien commissaire, est

récemment décédé;

Monsieur le commissaire Marco Trottier PROPOSE que des condoléances soient adressées à monsieur Denis Boulianne et à sa famille.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par le Secrétariat général et Communications, les résolutions ci-après décrites sont adoptées au terme des renseignements fournis par Me Serge Carpentier.

Reconduction  
d'une entente avec  
Ville de La Tuque

**RÉSOLUTION 35 0909** :

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 352 0608, que la Commission scolaire de l'Énergie a autorisé la conclusion d'une entente avec Ville de La Tuque relative à un partenariat pour l'utilisation d'immeubles, d'installations et d'équipements;

CONSIDÉRANT que cette entente couvrait la période du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009, et ce, sans tacite reconduction;

CONSIDÉRANT que Ville de La Tuque désire reconduire cette entente pour l'année scolaire 2009-2010;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marco Trottier PROPOSE que soit autorisée la reconduction d'une entente avec Ville de La Tuque relative à un partenariat pour l'utilisation d'immeubles, d'installations et d'équipements pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

QUE, par suite, la présidente madame Danielle Bolduc et le directeur général monsieur Claude Leclerc soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Nombre de  
représentants au  
conseil  
d'établissement  
des écoles et des  
centres.

**RÉSOLUTION 36 0909 :**      CONSIDÉRANT, en référence aux dispositions de la  
« *Loi sur l'instruction publique* », que des conseils  
d'établissement sont institués dans les écoles et les centres;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit  
déterminer le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil  
d'établissement des écoles ainsi que le nombre de représentants des groupes au conseil  
d'établissement des centres;

CONSIDÉRANT les consultations et recommandations  
faites par les directions d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line  
Lecours PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie détermine le nombre de  
représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement des écoles  
ainsi que le nombre de représentants des groupes au conseil d'établissement des centres pour  
l'année scolaire 2009-2010, et ce, tel que décrit au document 0909-03.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, considération est faite des sujets présentés pour les Services des  
ressources humaines. En suivi des informations fournies par monsieur Richard Boyer, les  
résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Arrangements  
locaux

**RÉSOLUTION 37 0909 :**      CONSIDÉRANT qu'un accord de principe est intervenu  
quant à des arrangements locaux avec le Syndicat du  
personnel professionnel de l'Éducation du Cœur du Québec (S.P.P.E.C.Q.);

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole  
Trudel PROPOSE que soit autorisée la conclusion des arrangements locaux avec le syndicat  
précité relatifs à :

- ✓ 2 jours de congés mobiles;
- ✓ Poste vacant – Louise Martin;
- ✓ Poste vacant – Serge Martel.

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés  
à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

Retraite  
progressive -  
Denise Marcotte

**Résolution 38 0909 :**

progressive;

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel demande de participer à un plan de mise à la retraite de façon

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à cette personne de réduire son temps travaillé, pour une période d'une à cinq années, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40 % de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE d'accepter la demande de retraite progressive de madame Denise Marcotte, agente de bureau, classe principale, à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 4 septembre 2009.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles et de l'informatique, une résolution est adoptée après que monsieur Christian Lafrance ait fourni les informations requises aux commissaires.

Projet de  
chaufferie à l'école  
secondaire Paul-Le  
Jeune, avenant au  
contrat.

**RÉSOLUTION 39 0909 :**

Ltée pour la réfection de la chaufferie à l'école secondaire Paul-Le Jeune (résolution 7 0709);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a octroyé un contrat à Plomberie René Gilbert

CONSIDÉRANT, que les travaux de réfection requièrent la mise en place d'équipements de contrôle ainsi que leur programmation;

CONSIDÉRANT l'ordre de changement préparé par Synergétik Experts-Conseil, ingénieurs en mécanique et le prix soumis par l'entrepreneur;

CONSIDÉRANT que le prix soumis constitue un avenant supérieur à dix pour cent (10 %) de la valeur totale du contrat;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE d'accepter la soumission de Plomberie René Gilbert Ltée au montant de 41 744 \$ plus taxes pour l'exécution des travaux décrits à l'ordre de changement.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 8 septembre 2009.

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

À 20 h 35, les sujets de l'ordre du jour étant complétés, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 40 0909** : Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire